L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 31 DECEMBRE 1836.

☞Notre intention était de faire sortir l'ABEILLE lundi prochain, comme nous l'avons fait lundi dernier, malgré la solennité de la fête de la veille. Cependant nous nous sommes vu forcé d'abandonner ce projet, afin d'installer pour mardi la grande presse mécanique qui vient de nous arriver du nord. Les deux jours qui vont s'écouler seront donc entièrement consacrés à nous préparer, de manière à ce que le premier numéro du grandissime format de l'Abeille paraisse dans la matinée du jour que nous avons indiqué. Les rédacteurs, et généralement tous les employés de cet établissement feront tous leurs efforts pour que les costumes qu'ils sont chargés de préparer pour la nouvelle feuille correspondent en tout point à la majesté de ses formes.

Nouvelles commerciales d'Angleterre de quelques jours plus récentes.

Par la voie de la Jamaïque nous avons obtenu hier des dates de Londres jusqu'au 1er. novembre. Nos lecteurs trouveront dans la colonne du commercial les extraits que nous avons faits du *Price Current* de Londres du 1er. sur l'état du marché de cette capitale.

Nous n'avons reçu aucun journal politique.

DE LA POLITIQUE INTERIEURE.

La politique doit suivre une marche progressive et, vouloir la rendre stationnaire quand l'esprit humain a pris un essor que rien ne saurait arrêter, c'est prétendre l'impossible, c'est donner dans l'absurde. Aussi, nous sommes nous pas de ceux qui, infatués d'un système, se font un point d'honneur de n'en pas démordre. Nous avons suivi pas à pas la marche de notre cabinet, et nous en avons loué sincèrement les dispositions qui tendaient à consolider, à perpétuer les grands principes sur lesquels se fonde l'Union Américaine, et l'on nous a vus combattre avec ardeur les institutions qui nous semblaient y être opposés. Nous avons également admiré la constance avec laquelle le président Jackson a suivi la ligne qu'il s'était tracée et la fermeté qu'il a mise à terminer l'une des plus importantes opérations qu'ait pu concevoir un gouvernement. Cependant, nous avons dit quelque part que les conséquences d'un système ne devaient pas être conduites à l'extrême, et nous n'avons pas vu sans quelque inquiétude la tendance du cabinet à détruire en entier le système des banques en se réduisant à rien l'utilité ou bien en la circonscrivant d'état en état, de manière à rendre nuls les effets quand les Etats-Unis leur avaient dû la plus grande partie de leurs progrès. Loin de nous l'idée de contester le mérite d'un plan aussi vaste; mais n'est-il pas permis d'en envisager les résultats, et d'en faire observer les inconvéniens? Chacun est d'accord sur le danger d'une banque assez forte pour s'emparer d'un pouvoir qui ne doit appartenir qu'à la nation elle même; et, pourtant, on désire de tous côtés de voir créer, sur des bases solides et populaires, une banque nationale qui soit en même temps le centre et le régulateur de toutes les émissions de papier représentant des monnaies comme des deniers; et qui favoriserait non l'agiotage, mais la circulation. Ce désir ne porte nullement atteinte à la politique que nous avons adoptée; mais, il nous paraît se rattacher au système du nouveau cabinet qui respectera, n'en doutons pas, les principes de l'ancien tout en y apportant les modifications qu'indiqueront les besoins des Etats, ou les intérêts des masses. Nous entendrons certains enthousiastes se récrier contre la moindre déviation; mais quant à nous, fidèles au sentiment du bien public, nous applaudirons aux mesures dictées par la prudence et par l'amour du pays, à un homme aussi éclairé que l'est le futur Président. Exiger de cet homme de génie qu'il suive pas à pas l'ornière tracée, c'est réduire à rien la puissance de faire le bien; et nous ne pensons pas, ainsi que nous le disions plus haut, qu'un système doive être, en absolu, ni invariable; en matière d'administration, où les intérêts publics, et surtout les circonstances ont tant d'influence nous avons vu le président Jackson lui même, si généralement inébranlable dans ses opinions, avouer l'erreur dans laquelle il avait donné, en acquiesçant à la distribution de l'excédent du trésor entre les différens Etats; peut-être même, s'il eût eu plus de temps pour étudier les effets de son système d'administration, aurait-il vu d'un autre œil la question d'employer les excédens en améliorations générales? et c'est sans doute un des points sur lesquels porteront l'attention, et les hautes conceptions du nouveau Président. Peut-être même ne verra-t-il pas d'une façon si rigoureuse l'égalité des Etats compromise par des travaux d'une utilité générale, et revendra-t-il à l'expédient d'utiliser ainsi des fonds qui, passant d'une main à l'autre, diminueront tout naturellement de masse, pour souffrir une stagnation totale; puisque, contre toute croyance, ils ne sont qu'un dépôt confié à la garde de chaque Etat.

Il semblerait qu'en ce point, la politique du cabinet pourrait aussi s'amender, sans que les grands principes posés par l'administration de A. Jackson en souffissent le moins du monde; et c'est ce qui nous autorise à croire que d'importantes modifications auront lieu, sous la présidence de Van Buren que l'on compare à l'une des capacités les plus éclatantes de l'Europe.

Notre politique, nous le répétons, est celle du bien public; et nous ne mettons pas, nous, une vanité puérile à ne pas suivre l'impulsion donnée par le siècle; nous ne croyons pas enfin varier de principe parce que nous prévoirons, parce que nous admettons la possibilité d'améliorations réelles dans le système de notre politique intérieure; ou parce que nous ne résistons à aucuns des progrès rationnels qui peuvent survenir dans la marche de notre administration. C'est pourquoi l'on nous verra toujours disposés à étudier les vues de nos administrateurs, à les commenter, dans le désir, seul de seconder leurs vues bienfaisantes: et c'est ainsi que l'on nous verra nous occuper des travaux de notre législature, sans autre motif que celui du bien général de l'Union américaine, et des intérêts de l'Etat où nous avons le bonheur de vivre. R. P.

Canal du lac Borgne.

Une série d'articles que nous avons publiés sur le projet d'établir une communication entre le lac Borgne et un point quelconque de la troisième municipalité, par le moyen d'un canal, a produit sur l'esprit de la plupart de nos concitoyens de cette partie de la ville des impressions différentes. Les uns ont vu ou crû voir percer dans nos écrits un désir manifeste de nuire à l'opération; et, raisonnant d'après cette hypothèse, mal fondée du reste, ils nous blâment de chercher à faire avorter les efforts énergiques qu'entreprend un quartier, qui veut se placer sur un même pied de prospérité avec les sections les plus commerçantes de la cité. Les autres (ils sont heureusement pour nous en bien petit nombre), nous accusent d'être à la solde d'un parti puissant, qui jaloux de la splendeur à venir du faubourg Marigny, croit qu'il est dans ses intérêts de combattre corps à corps ou par des voies occultes toute mesure qui tendrait à établir une rivalité entre le haut et le bas de la ville.

Quels que puissent être les motifs qui ont donné lieu à des opinions aussi déraisonnables sur notre manière d'accomplir notre mandat, nous devons dire qu'il y a eu sinon mauvaise foi insigne, du moins une injustice notoire dans la manière dont on a interprété nos articles sur le projet du canal du lac Borgne. Nous avons envisagé l'œuvre comme une chose qui ne tendait exclusivement qu'à l'agrandissement commercial d'un quartier; et tout en approuvant le zèle que mettaient les habitans de la troisième municipalité à arriver promptement au but qu'ils se sont proposés d'atteindre, nous avons cru devoir nous abstreindre de faire aucune réflexion qui fut de nature à encourager les citoyens à remplir la souscription, d'abord parce que nous ignorions alors comme nous ignorons encore si l'opération est praticable, et si elle promet de donner le résultat que l'on en attend celui d'attirer le commerce des Antilles dans cette partie de la ville. En second lieu, n'ayant aucune connaissance acquise ni du mode de travail que l'on emploirait ni des bases sur lesquelles devront s'asseoir les amendemens à la charte d'incorporation, il nous eut été difficile de porter un jugement consciencieux sur le projet médité; et en en hazardant aucun qui fut favorable à l'entreprise, nous nous fussions exposé aux justes reproches des actionnaires qui, sur la foi de nos articles, auraient souscrit le fonds capital, si l'opération au lieu de réussir ainsi que nous l'eussions annoncé venait au contraire à échouer devant les difficultés.

La presse indépendante connaît quelle est la nature et l'importance des devoirs qu'elle a contractés envers le peuple: elle doit défendre les intérêts des masses sans avoir égard aux fortunes particulières. Son mandat est un mandat de justice, de franchise et d'équité, et non de flatterie et de basses adulations. C'est ainsi du moins que nous comprenons la tâche qui nous est imposée comme journaliste. La route que nous suivons est celle qui nous est tracée par le bien général du pays; quand dans aucune de nos remarques nous nous sommes pu éviter quelques intérêts privés, nous le regrettons sincèrement, mais il nous était impossible d'agir autrement parce que ces intérêts étaient en opposition avec ceux du public.

Mais si nous nous sommes malheureusement exposé à la censure de quelques individus, il est consolant pour nous de penser que les masses en saurieux apprécier les motifs qui nous ont animé dans nos écrits sur la question du canal projeté. Il était en effet aisé de démontrer que nos réflexions éditoriales n'avaient jamais eu pour objet de mettre des entraves à la marche de l'opération et que tout ce que nous désirions était que l'entreprise tournât définitivement à l'avantage du peuple.

C'est dans cet esprit que nous avons fait hier quelques remarques sur la résolution présentée au conseil de la troisième municipalité par l'alderman Duvignaud, dans la séance de mercredi dernier. Il nous a semblé que le débours d'une somme aussi forte que celle que mentionnait la résolution, nécessitait au moins que le choix de l'emplacement ou du quartier où doit être placé le bassin du canal fut laissé au conseil par la raison toute naturelle, que l'argent à dépenser ainsi appartient aux habitans de cette municipalité et qu'il ne saurait être employé à aider la mise à exécution du canal qu'autant que l'opération dût tourner à l'avantage de tous.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que cette suggestion a été approuvée par quelques uns des plus forts actionnaires de la compagnie et que loin de vouloir contester au conseil le droit de choisir le terrain pour la location du bassin, ils reconnaissent au contraire que ce corps est le seul qui doive décider la question. Ce n'est d'ailleurs que par erreur que l'alderman qui a présenté la résolution a pu mentionner que le choix de l'endroit où le bassin devra être placé sera laissé à la décision du bureau des directeurs, puisque dans tous les cas, et alors même que le conseil voudrait se dépouiller de ses prérogatives les actionnaires en masse seraient seuls appelés à prononcer sur cette importante question.

Mais le vice que nous avons signalé comme existant dans le projet d'ordonnance soumis à la dernière séance n'est pas le seul que nous ayons remarqué; il en est un autre plus capital encore que celui là et qui prouve dans combien d'erreurs un fonctionnaire public peut tomber lorsqu'il n'apporte pas, dans l'exercice de ses fonctions officielles, quelque bien intentionné qu'il soit d'ailleurs, toute la prudence et tout le sang froid que comporte la tâche qu'il est appelé à remplir envers ses constituans.

Un projet se présente pour effectuer la fouille d'un canal qui partira d'un point quelconque de la troisième municipalité, et qui va aboutir au bayou Bienvenu, de manière à établir une communication prompte et facile entre cette partie de la cité et le lac Borgne. Ce projet envisagé sous ses faces les plus générales promet de grands avantages: en cette considération il est vivement accueilli par la masse des citoyens. Mais pour le mettre à exécution il devient nécessaire de réunir par le moyen de souscriptions volontaires, le montant du capital voulu. A cet effet des listes se répandent: les souscriptions viennent avec abondance; mais le chiffre total des sommes souscrites ne suffit pas pour entreprendre l'opération. L'assistance de la municipalité est vivement réclamée; il faut qu'elle vienne au secours de la compagnie puisque celle ci n'a d'autre chose en vue que de développer un grand commerce dans l'étendue de ses limites, et, par conséquent, d'augmenter le chiffre de ses revenus annuels. Tout cela est bien jusque là. Nous admettons même qu'il est du devoir de cette municipalité d'aider à l'accomplissement de l'entreprise, autant, néanmoins, qu'elle promette des résultats positifs. Mais que la souscription municipale se fasse: que les deux cent cinquante mille piastres, montant des actions souscrites, soient versées dans la caisse de la compagnie, sans que les mandataires de cette portion du peuple aient attentivement examiné quels peuvent être les chances de succès de l'objet projeté, c'est ce que nous n'admettrons jamais, tant que, chez nous, le mandat d'un fonctionnaire public sera considéré comme une chose sacrée. Or, voyons maintenant ce qui s'est passé dans le conseil de la troisième municipalité au sujet de cette souscription.

Si nous sommes bien informé, l'opinion unanime des membres a été prononcée en faveur de la résolution de mercredi dernier; ils voteront pour son adoption à la prochaine séance, et à moins que le véto du maire appuyé par un nombre de voix compétent du corps législatif ne vienne arrêter l'effet de l'ordonnance, les deux mille cinq cent actions seront souscrites, et les bons de la municipalité pour le montant de deux cent cinquante mille piastres mis au pouvoir de la compagnie.

Nous invitons le lecteur à suivre avec toute l'attention possible les développemens que nous allons donner à la question, et surtout, nous le prions instamment de ne nous attribuer aucune intention de nuire à l'établissement du canal; nos remarques ne roulant que sur une chose purement administrative. Sous ce point de vue, nous dirons que le conseil n'a pas le droit de faire aucune allocation des deniers publics à moins qu'il n'en doive résulter un bien général. Ainsi, donc il lui devient de toute impossibilité de souscrire pour la somme proposée par l'alderman Duvignaud, ni pour toute autre somme qu'autant qu'il se sera préalablement assuré, par toutes les formalités requises en pareil cas, que le placement qu'il fera sera avantageux à la municipalité entière. Nous ne sachons une semblable précaution ait été prise jusqu'à présent par le conseil: il nous paraît cependant qu'elle était de toute urgence, pour deux raisons bien majeures: d'abord il s'agirait de savoir si la navigation du lac Borgne n'offrirait pas de tels dangers aux batimens, qu'aucun de ceux qui font les voyages des Antilles ou le cabotage des côtes nord du golfe du Mexique, depuis la pointe de la Mobile jusqu'à l'extrémité sud de la presqu'île de la Floride n'oserait se hasarder à venir entrer dans le bayou Bienvenu.—2. Il faudrait s'assurer, en outre, si, alors même que la navigation de ce lac ne présenterait aucun péril, les goëlettes se décideraient à abandonner leur route ordinaire, (le fleuve et le lac Pontchartrain.) pour aller chercher un nouveau port dans le bassin de la troisième municipalité.

Nous nous bornerons à ces deux observations sans entrer dans une foule d'autres détails d'une nature moins importante.

Maintenant nous voulons supposer et nous aimons à croire qu'aucun des dangers que nous avons signalés, comme pouvant exister, n'existent pas réellement, ne serait il pas cependant du devoir du conseil avant de prendre le non bre d'actions proposé et d'émettre ses bons, de nommer des commissaires d'experts chargés de faire un relevé correct du lac Borgne et d'examiner si les passes qui se trouvent çà et là entre les bancs de sable, d'huitres ou les petits îlots ont une profondeur d'eau suffisante pour permettre l'entrée aux goëlettes sortant du golfe?—d'examiner enfin si ces bâtimens trouveront leur profit à venir à la Nouvelle Orléans par le bayou Bienvenu; car ce n'est que dans ce cas qu'ils consentiraient sans doute à suivre une route nouvelle?

Ces remarques sont faites tant dans l'intérêt de la compagnie qu'en celui de la municipalité; nous espérons donc que loin d'être interprétées en mal elles seront généralement appréciées, puisqu'elles ne sont calculées qu'à jeter quelque lumière importante sur la grande question qui s'agite en ce moment dans le sein de cette intéressante section de la ville. C. B

DERNIERES DATES.

Boston.....	17 déc.	Tampico.....	10 déc.
New York....	20 déc.	Mexico.....	26 nov.
Philadelphie...	21 déc.	Londres.....	1 nov.
Baltimore.....	21 déc.	Liverpool.....	31 oct.
Washington....	19 déc.	Paris	26 oct.
Charleston.....	20 déc	Havre	26 oct.
Havane.....	18 déc	Bordeaux.....	15 oct.

COMMERCIAL.

VENTES DE COTON D'HIER.

182 balles Mississipi; 14 1/2
102 do do 16 1/4
72 do do 14 1/2
82 do do 15 1/8
56 do do 16 3/4
52 do do 16 1/4
50 do do 15 1/4
47 do do 18
60 do N. Alabama 16
703

REMARQUES.

Les affaires, dans toutes les branches, continuent calmes, c'est du moins la plainte générale; et l'on est porté à croire que de deux ou trois semaines elles n'éprouveront aucune amélioration; cependant l'impression presqu'unanime est qu'elles s'animeront rapidement. Le coton, quoiqu'à un taux moins élevé que la saison dernière, rapporte des prix avantageux aux planteurs; mais la récolte est plus considérable. La farine, le maïs, l'avoine et les provisions en général commandent des prix très élevés, et l'on croit que de quelques tems encore ces articles n'éprouveront que peu ou point de baisse. La conséquence de cette circonstance est que les planteurs, ainsi que les fermiers seront à même de payer les marchands de l'intérieur, qui, à leur tour, se liquideront envers les marchands de cette ville, pour faire de nouvelles emplettes.

Le tems continue à être favorable aux transactions, à part quelques ondées qui entravent de tems à autres le cours des affaires.

D'après les dernières nouvelles de l'Ohio, reçues en cette ville, nous voyons que cette rivière avait 7 pieds sur les chutes. Les glaces y sont toujours très épaisses et s'étendent jusqu'à Memphis.

Coton—Il n'y a pas eu une demande très animée pour cette denrée, durant la semaine; les détenteurs ont tenu bon, et les acheteurs ne se sont pas montrés très disposés à traiter pour de grands partis. Nous croyons pouvoir avancer ce fait, car de toutes les transactions qui soient venues à notre connaissance, nous ne voyons qu'un total de 40,124 balles, lequel est de 3 à 500 balles moindre de celles des semaines dernières. On avance que depuis notre dernier rapport hebdomadaire, cet article a éprouvé une hausse d'environ 1/4 et., et que les détenteurs ne manifestent aucune disposition à lacher la main aux prix actuels: en somme, les ventes d'hier ne se sont élevées qu'à 703 balles, de quoi nous inférons que les acheteurs attendaient une réduction dans les prix demandés pour faire de grands achats. Nous avançons nos cours selon les informations que nous avons reçues.

"Les ventes de la semaine sont ainsi détaillées, savoir:—170 balles Mississipi à [illegible] 167 à 17 1/8; 195 à 17; 86 à 16 3/4; 365 à 16; 233 à 16 1/4; 740 à 16 1/8; 1566 à 15; 360 à 14 7/8; 257 à 14 3/4; 2170 à 14 5/8; 138 à 14 3/8; 1329 à 14 1/4; 499 à 14 1/8; 84 à 14; 28 Louisiane à 18: 17 à 17; 116 à 16 1/4; 105 à 16; 30 à 15 1/2; 300 Tennessee à 13 3/4; 596 du district de l'Ouest à 14: 282 à 13 3/4; 66 N. Alabama à 16; 20 Arkansas à 14; 75 à 15 et 14: 98 Texas à 14 1/2; et 257 Mississipi à des prix inconnus.

On dit que le coton importé en ce moment est inférieur à celui importé au commencement de la saison.

Sucre—Il y a bien peu de demandes pour cet article, et les ventes qui s'effectuent ne le sont que pour de petites quantités; nous le quotons, en ville (de la Levée) 6 à 6 1/2 cts.; sur les habitations 6 à 6 1/2. Le sucre de la Havane est délaissé.

Mélasse—Il n'y a eu que peu de ventes cette semaine, et il ne s'en est vendu que de très petits partis et par ce, il a été difficile d'obtenir nos plus hautes quotes. Nous la quotons, sur la Levee, 28 à 29 cents, sur habitation, 20. cts.

Café—Il y a si peu de demandes pour cet article que nous cours peuvent être considérés comme nominaux.

Farine—Le prix de cet article a décliné depuis les premiers jours de la semaine, il s'est vendu depuis, à 12 1/2 et 13 piastres. Nous le quotons actuellement à 10 50 et 11 piastres, et les ventes sont toujours très limitées, même à ces prix réduits qui sont encore jugés trop élevés pour l'exportation

Maïs—A éprouvé une baisse depuis la semaine dernière.

Sel—Le sel des Iles Turques est très calme; les dernières ventes venues à notre connaissance se sont faites à 28 cts., c'est à dire à nos plus hauts cours, mais il est très difficile d'en obtenir ce prix: nous le quotons de 25 à 28 cts. Le Liverpool éprouve une meilleure demande à nos cours.

Fyêt—Il y a eu moins de demandes de navires, cette semaine, ce qui est attribué à la modicité des ventes de coton, qui ont été plus faibles qu'à aucune époque depuis la hausse; quoiqu'il en soit, les premiers taux se maintiennent et aucune baisse n'est anticipée pour au moins quelque tems.

PRIX-COURANTS DE LA NOUVELLE ORLEANS:

ARTICLES DIVERS.		De	A
COTON	Bon et fin la liv.	18	18 1/4
"	Bon et beau	17 1/4	18
"	Beau	15 1/4	16
"	Moyen	14	14 1/4
"	Ordinaire	12 1/4	13
TABAC	Première qual.	5	—
"	Seconde	4	—
"	Croisé	2	—
"	De Cube	25	30
SUCRE	Nlle. Orléans	6	6 1/4
"	Cube, blanc	11	11 1/4
"	Do. brun	8	—
MELASSES		28	29
T. D'EMBAL	De l'Ouest, la yard	23	25
"	De Dundee	20	22
C. D'EMBAL	la livre	9 1/4	11 1/4
CHARBON	De l'Ouest le baril	—	—
"	De Liverpool	—	—
"	D'Ecosse	—	—
CHANDELLES	Blanc d. bat. N. Bed. l. liv	35	35 1/4
"	Do. de Nantucket	35	—
"	De suif	16	—
CAFE	De Cube	12	13 1/2
"	Du Brézil	12	12 1/2
"	De St. Domingue	13	—
FARINE	Le baril	10 50	11 —
	FRUITS.		
RAISINS	Par caisse	2 50	3 66 1/2
"	Par demi-caisses	—	—
"	Par quart de caisse	—	—
AMANDES	A coque tendre, la l.	10	13
"	A coque dure	—	7
	POISSON.		
MORUE	La caisse	1 87	—
HARENG		90	—
MAQUEREAUX	No. 1, par baril	11 50	11 75
"	No. 2	10 50	10 75
"	No. 3	7 25	7 50
	GRAINS.		
MAIS	En épis, par baril	1 37 1/2	—
"	En grains, par boisseau	1 12	1 18
HARICOTS	Par baril	5 00	5 50
FOIN	Les 100 livres	1 62	—
PEAUX	Louis et Miss.	9	10
"	Mexicaines	11	— 11
PLOMB	En saumons	6	—
"	En barres, la liv.	—	7 1/2
CHAUX	De l'Ouest, le baril	—	—
"	De Thomastown	2 25	—
	PROVISIONS.		
BŒUF	Mess	15	—
"	Prime	11 50	12 —
PORC	Clair	—	—
"	Mess	24	—
"	Prime	20	—
"	Plats côtes	9	9 1/2
JAMBON	Jambon, la livre	10	13
"	Côtés	12	14
"	Epaules	8	9
"	Plats côtés	13	14
SAINDOUX		13	13 1/2
BEURRE	Du Nord	35	—
"	De l'Ouest	19	20
SEL	De Liverpool, le sac	3 75	—
"	Fin, par sac	3 25	—
"	Des Iles Turques, p. bo.	—	28
RIZ	De la Caroline, les 100l.	4 —	4 50
EAU-DE-VIE	Franç. 4e pr., le gal.	1 25	1 62
"	Américaine, 1re pr.	50	52
RUM	De la N. Orl. 1re pr.	50	—
"	De la Jamaïque	2 —	—
"	Du Nord	41	46
GENIEVRE	De Hollande	1 —	1 25
WHISKEY	Américain	56	—
"	Commun	48	— 50
"	Rectifié	48	— 50

FRET.

Pour Liverpool, coton par liv. ..... 1/2d.
Londres, tabac par boucaud.....
Havre " " ..... 1/4 et.
Cowes et un autre marché.....
Nord de l'Europe tabac la livre.....
Ports du Nord, coton des E. U. la liv. 1/4 à 1/2 c
" Tabac le lit.....
" Sucre pr bord, de la cote $8
" de la ville..... $6 1/2

EXPORTATION De Coton et de Tabac.

Etats	Exporté à	Balles de coton: Celle ci	Balles de coton: Ceux précédents	Balles de coton: Total	Boucts. tabac: Celle ci	Boucts. tabac: Ceux précédents	Boucts. tabac: Total	Tabac en rames: Celle ci	Tabac en rames: Ceux précédents	Tabac en rames: Total
Louisiane	Liverpool	8574	52081	60655	61	61	61	3417	16952	20369
Autres parties Angleterre		4692	46992	46992				930	4793	5723
Ecosse		3573	56763	63147	61	61	61	363237	280053	643290
Irlande		1078	7261	8339						
Ile Maurice		2200	43992	44192						
Autres parts d'Angleterre		2000	6986	8986	38	381	381	479	6351	6830
Hambourg										
Brême										
Trieste et Venise										
Tout un autre port d'Europe		1968	49322	51290		381	381			
Autres parts d'Europe		275	2838	3113	3		3	2114	5494	7608
Tout un port d'Afrique		1395	3225	4620						
Tout un port d'Asie		42	1012	1054						
Tout un port d'Amérique		1951	1951	3902						
New York		1341	1341	2682						
Philadelphie		114	374	488						
Autres parts des E. U.		9	295	304						
Mexique		25	202	227						
Texas		316	316	632						
Cuba		1341	1341	2682						
Total		19587	183537	203124	102	1524	1626	370417	313845	684262

Depuis le 1er. Octobre 1836.

Etats	Exporté à	Balles de coton: Celle ci	Balles de coton: Ceux précédents	Balles de coton: Total	Boucts. tabac: Celle ci	Boucts. tabac: Ceux précédents	Boucts. tabac: Total	Tabac en rames: Celle ci	Tabac en rames: Ceux précédents	Tabac en rames: Total
Louisiane	Liverpool	8574	52081	60655	61	61	61	3417	16952	20369
Autres parties d'Angleterre		4692	46992	46992				930	4793	5723
Ecosse		3573	56763	63147	61	61	61	363237	280053	643290
Irlande		1078	7261	8339						
Ile Maurice		2200	43992	44192						
Autres parts d'Angleterre		2000	6986	8986	38	381	381	479	6351	6830
Hambourg										
Brême										
Trieste et Venise										
Tout un autre port d'Europe		1968	49322	51290		381	381			
Autres parts d'Europe		275	2838	3113	3		3	2114	5494	7608
Tout un port d'Afrique		1395	3225	4620						
Tout un port d'Asie		42	1012	1054						
Tout un port d'Amérique		1951	1951	3902						
New York		1341	1341	2682						
Philadelphie		114	374	488						
Autres parts des E. U.		9	295	304						
Mexique		25	202	227						
Texas		316	316	632						
Cuba		1341	1341	2682						
Total		19587	183537	203124	102	1524	1626	370417	313845	684262

Cours d'actions à la Nouvelle-Orléans.

Corrigés par Thomas Fellows, courtier de change.
No. 3, rue du Camp.

Banques.

Banque de l'Etat de la Louisiane.... point d'offert
Banque d'Orléans.....point d'offert
Banque de la Louisiane.....128 demandé.
Banque Consolidée.....pas d'offert
Banque du Canal.....pair demandé.
Banque de Cité.....102 demandé
Banque de l'Union de la Louisiane.....124 en dem
Banque des Citoyens.....111 dern. vente
Banque Commerciale.....104 dem
Banque des Artisans.....103 demandé
Banque du Gaz.....pair demandé
Banque du Chemin de Carrollton.....pair demandé.
Banque d'Améliorations.....82 d'esc. dern c.
Banque d'Atchafalaya.....93 d'es. en dem.
Banque des Négocians.....pas d'off.
Compagnie de la Bourse et Banque...25 pr. 35 pay dm.

Compagnies d'Assurances.

Compagnie d'Ass. de l'Etat de la Louis. 50 p. 20 payé.
Compagnie d'Ass. de la Louis... $165 pr 300 p. à l'en
Compagnie d'Orléans.....pas d'offre.
Compagnie d'Ass. du Mississippi.....60 p 50 payé.
Compagnie d'Ass. des Négocians.....34 à l'encan
Compagnie d'Ass de l'Ouest.....60 dern. vente.
Compagnie d'Ass. de l'Atlantique.....pair dem.
Compagnie d'Ass. de l'Océan ...47 p. 50 dern. ventes
Compagnie d'Ass. Commerciale..45 pr. 50 demandé.
Compagnie d'Ass de l'Aigle.....pair.

Actions diverses.

Compagnie de Navigation d'Orléans.....10 prime dm.
Compagnie de Pontchartrain.....pair dem.
Compagnie du Railroad de Nashville.....pair dem
Compagnie de la Presse d'Orléans.... $350 à l'encan
Compagnie de la Presse de la Levée. pairdern. vente.
Compagnie d'Architectes de 1828.....pair der. vte
Compagnie d'Architectes 8e. Dist.....pas en dem

☞COUR DES PREUVES—Attendu que Jean Dinet a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle aux quatre héritiers absens de la succession de feue Jeanne Laclotte, femme de couleur libre, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
31 déc W F C DUPLESSIS, Rég. des Test.

EXTRAIT DU PRIX COURANT.

La forte baisse des cotons Américains, la disette d'argent, et la nécessité de faire des paiemens considérables en peu de tems ont beaucoup influé sur le commerce et depuis quelques jours, plusieurs maisons ont suspendu leurs paiemens. Les affaires qui ne sont à présent sont bornées à fournir à la consommation actuelle immédiate.

COTON—Le marché du coton comme de tous les autres produits, a été depuis plusieurs semaines sans animation, la dépression du marché monétaire a aussi préduit un calme presque complet; on a tenté une vente de 10,000 balles, dont une petite portion se vendit, mais a trouvé des acheteurs à des prix fort irréguliers, variant de 1/4 à 3/4 d; au lieu des quotations précédentes, de manière que les prix en sont incertaine.

Sur 5200 balles de Surat; 2000 balles ont été vendues, qualités inférieures à moyennes 3 3/4 à 5 1/4 c; de moyennes à bonnes 5 3/4 à 6 1/8 d; bonnes et fines 6 7/8 à 8 1/2.

Sur 2270 balles de Bengal; 250 vendus; inférieur à moyen, 4 à 4 1/8 d: moyen à bon 4 1/2; bon et fin 5 3/4.

Sur 1550 balles de Madras, 250 vendus; inférieurs à moyens 4 5/8 à 5; moyens à bons 6 3/8. Sur 350 balles Américaine 200 vendus; inférieurs à moyens, 3 d à 3 3/8.

Sur 410 de Carthagène 410 vendus; inférieurs à moyens 7 5/8 à 8 1/4. Sur 80 de Smyrne et 70 des Antilles point de ventes.

Les achats ont été faits principalement pour l'exportation; quelques uns des meilleurs Surats pour l'intérieur.

Sucre—Dans le commencemennt de la semaine le sucre brut des Antilles, a trouvé peu de vente, et le prix ont baissé d'abord d'un 1 et ensuite de 6 d. étant une baisse totale de 1 s 6 d, ce qui a occasionné des ventes considérables aux machands et aux raffineurs; les ventes ont élevées dans la semaine à 1800 boucands et tierçons; beau brun de la Jamaïque s'est vendu à 46 s, moyenne qualité et beau jaune 65 s à 67 6; beau brun de Demerera 6 3/4, jaune moyen 6 4/6 a 65 s, beau et fin 67 à 69 s; les arrivages ont été peu considérables; la quantité de sucre livré par consommation n'approche pas de celle livrée l'année 1831 à la même époque de 21,000 boucands et tierçons; le prix présente aout au dessous des plus hauts prix de la saison de 5 à 6 s; il ne s'est point fait de ventes publiques en Barbade, et il n'y en a pas d'annoncées.

Les prix pour le sucre brut de Antilles n'ont point changé cet après midi, mais les prix de vendredi dernier se sont soutenus, et il y a eu même une tendance à hausser: les marchands et raffineurs était empressé d'acheter et les ventes se sont élevées à 700 boucands et tierçons.

L'approvisionnements des sucres des Antilles est de 41,673 boucands et tierçons, ce qui fait un excédent sur l'année dernière de 63.—Le stock de l'Ile de France est de 36,069 sacs, ce qui est une diminution de l'année dernière de 24,226 sacs incluant (l'East India Dock) La semaine dernière il a été livré 1900 boucands et tierçons des Antilles ce qui comparé avec l'année dernière montre leur diminution de 1430. La livraison de l'île de France a été de 80 sacs, (incluant l'East India Dock.)

Mélasse.—Les achats de mélasse des Antilles ont été peu importantes, et les prix ont baissé, un petit lot supérieur d'Antigua a rapporté 33 s.

Café.—Le marché du café des colonies Britanniques a été sans animation et les prix baissent toujours; les qualités inferieures ne trouvant aucune vente, et pour les qualités supérieures la demande est faible: on a 1 s 6 d à 2 s.

On n'a pu disposer que d'une partie des 130 barriques et quarts qui furent mis à l'encan, St. Lucie qualité moyenne à inférieure 90 s; Demera, bon moyen 88 s; Jamaïque, bon moyen 100 s; moyenne et ordinaire 95 s à 105 s; bon à beau 72 à 93 s; la récolte à la Bruce sera très abondante. Dans le marché des Grandes Indes, on a fait peu d'affaires, au lieu 2300 sacs de Ceylon qu'on avait offert à l'encan, ont été rachetés à 2 s au dessous de nos quotations précédentes, le bon ordinaire sujet à 6 d de droit, à 74 s à 75 s; et celui sujet au droit de 9 d à 48 s à 6 d; pour Moka peu de demande et avec un rabais. 110 balles offertes à l'encan ont été vendues à 65 s à 66 pour qualités supérieures, et 7 s à 6 d pour moyennes; quelques lots ont été vendus à gré à gré à 3 s. Dans le marché étranger, les affaires pour St. Domingue sont presque nulles, quoique les détenteurs se soient nommés à une réduction de prix; dans le Brezil, il y a eu une vente de 600 sacs à 1 s et 2 s de rabais, bonnes moyennes qualités à 45 s et 46 s; les qualités colorées supérieures sont très rares et trouvent un bon débit à de hauts prix.

Cet après midi point de ventes publiques des Antilles ou des Indes Orientales, et point d'affaires de gré à gré quoique les détenteurs aurait consentis une plus forte réduction encore; il n'est annoncé aucune vente des Antilles, et seulement 60 sacs des Indes Orientales.

Le total du café livré des entrepôts pour consommation depuis la semaine terminée le 29 octobre, est 163,750 livres des Antilles et